DIU Rythmologie et stimulation cardiaque

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIM441 (1ère année) / DIM442 (2e année)

Responsable de la formation : Pr Fabrice Extramiana

Forme de l'enseignement : en distanciel

Universités partenaires : Aix-Marseille, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limodes, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nîmes, Nice, Poitiers, Renes, Reims, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine.

OBJECTIFS

Enseignement des bases théoriques et pratiques de la rythmologie et la stimulation cardiaque.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIM441 (1ère année) / DIM442 (2e année)

Volume horaire : 90 heures, dont 88 heures d'enseignement et 2 heures d'examen

Calendrier : Janvier

Rythme : 1 session d'une semaine

Lieu(x) de la formation : Université de Paris, Site Bichat, 16 Rue Henri Huchard, 75018 Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Voir le programme de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique :

Dr Alice MALTRET (Paris) ; Dr Carlo MACCIA (Sèvres) ; Dr Estelle GANDJBAKCH (Paris) ; Dr Franck HALIMI (Parly II) ;Dr Nicolas DERVAL (Bordeaux) ; Dr Olivier PIOT (Saint Denis) ;Dr Serge BOVEDA (Toulouse) ;Dr Xavier COPIE (Saint Denis) ; Pr Antoine DA COSTA (Saint Etienne) ;Pr Fabrice EXTRAMIANA (Paris) ;Pr Christian DE CHILLOU (Nancy) ;Pr Didier KLUG (Lille) ; Pr Dominique BABUTY (Tours) ; Pr Dominique LACROIX (Lille) ; Pr Dominique PAVIN (Rennes) ; Pr Eloi MARIJON (Paris) ; Pr Fabrice EXTRAMIANA (Paris) ; Pr François CARRE (Rennes) ; Pr Frédéric ANSELME (Rouen) ;Pr Jacques MANSOURATI (Brest) ; Pr Jean Paul ALBENQUE (Toulouse) ; Pr Jean-Claude DEHARO (Marseille) ; Pr Jean-Marc DAVY (Montpellier) ; Pr Jean-Sylvain HERMIDA (Amiens) ; Pr Laurent FAUCHIER (Tours)

Pr Michel CHAUVIN (Strasbourg) ; Pr Nicolas SADOUL (Nancy) ; Pr Pascal DEFAYE (Grenoble) ; Pr Paul MILLIEZ (Caen) ; Pr Philippe CHEVALIER (Lyon)

Pr Philippe MAURY (Toulouse) ; Pr Raphael MARTINS (Rennes) ; Pr Thomas LAVERGNE (Paris) ; Pr Vincent PROBST (Nantes)

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 mars 2024

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

* Médecins cardiologues souhaitant se former à la rythmologie et à la stimulation cardiaque
* DES de cardiologie en fin de cursus
* Cardiologues
* Assistant ou chef de clinique en cardiologie

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1300** €
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **700** €
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **650** € (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **650** € (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 19 juil. 2023

Date de fin de candidature : 31 oct. 2023

Date de début de la formation : 22 janv. 2024

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 mars 2024

Université Paris Cité

Secrétariat pédagogique
Patricia Inimod
patricia.inimod@aphp.fr

Gestionnaire de formation continue
Jihann Geromegnace
0157277408
jihann.geromegnace@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil
150 sur l'ensemble des établissements.

Lieu de formation
Site Bichat

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 13 mars 2024